

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Janvier 2020

TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN MARTINIQUE

TROISIÈME TRIMESTRE 2019

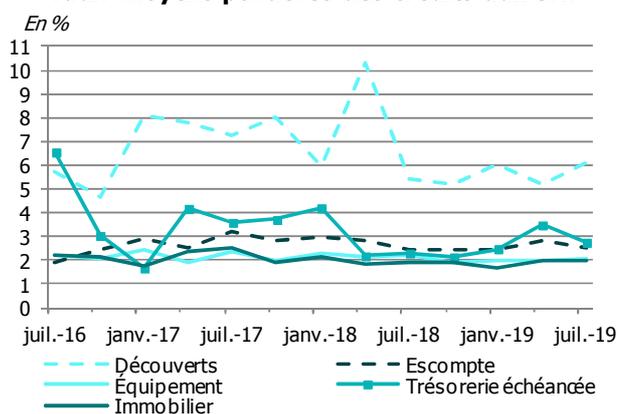
Le coût du crédit aux entreprises continue d'évoluer de façon contrastée, puisque les taux moyens des crédits immobiliers et d'équipement sont relativement stables, tandis que ceux des découverts et de la trésorerie échancée varient sensiblement.

- Le taux moyen des nouveaux crédits à l'équipement s'établit à 2,07 % (+8 pdb). La moitié de ces crédits est accordée à un taux inférieur à 2,40 %, et la durée moyenne de financement est d'environ 12 ans. Les crédits à l'équipement représentent toujours l'essentiel des nouveaux financements hors découverts (79,8 %).
- S'agissant des crédits immobiliers, le taux moyen se stabilise en-dessous des 2 % (1,99 %, soit +4 pdb), pour une durée moyenne de financement de 16 ans et demi. Ils concernent 6,4 % des nouveaux crédits hors découverts.
- Le taux moyen des crédits de trésorerie échancée, qui avait significativement crû au trimestre précédent, retrouve un niveau plus habituel, à 2,75 % (-73 pdb). La moitié de ces crédits est accordée à un taux inférieur à 3,45 %. La durée moyenne est d'environ 1 an et demi. Près de 10 % des nouveaux financements correspondent à ce type de crédits.
- Le taux moyen des découverts, relativement volatil, augmente à 6,14 % (+91 pdb).

Les taux pratiqués en Martinique restent globalement supérieurs à ceux pratiqués au niveau national, en lien notamment avec des coûts de structure plus élevés et une proportion de très petites entreprises (TPE) plus importante. Par ailleurs, en Martinique, les durées des crédits sont souvent plus longues et les financements presque exclusivement souscrits à taux fixe, ce qui n'est pas le cas en France entière.

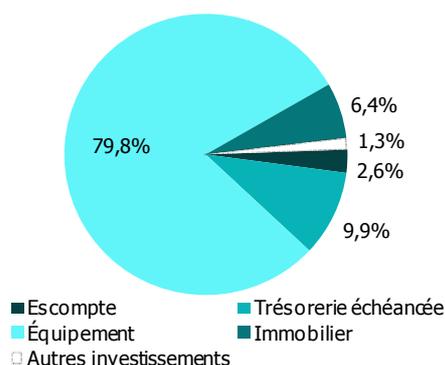
Caractéristiques des nouveaux crédits

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)

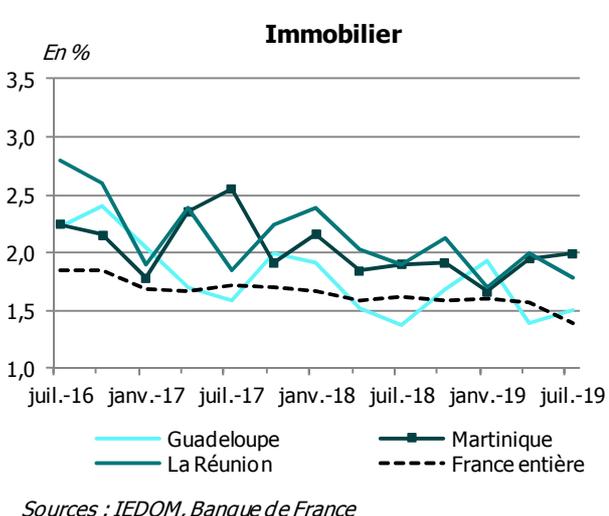
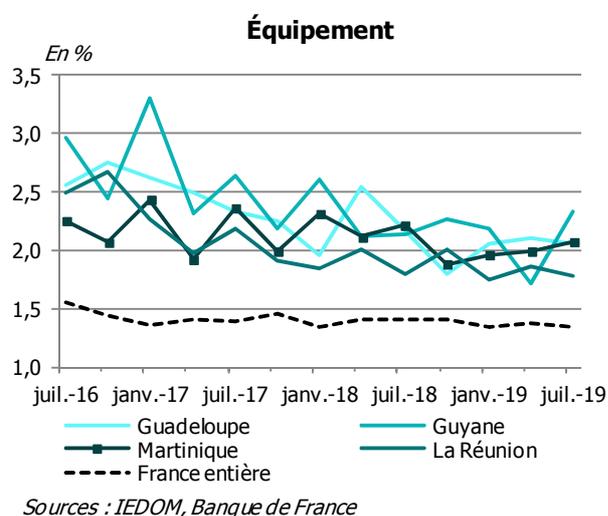
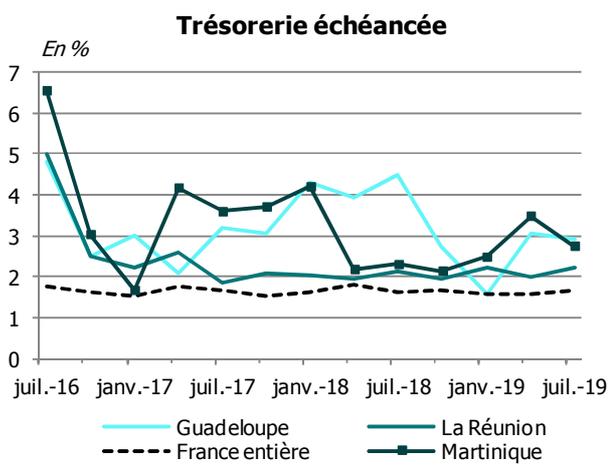
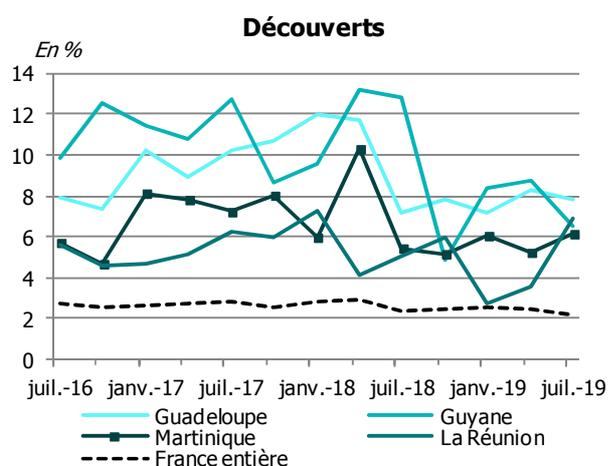


Source : IEDOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré au T3 2019 (en %)		Taux moyen pondéré au T2 2019 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	6,14	2,17	5,23	2,45	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	2,75	1,66	3,48*	1,58	17	28	95	27	3,45	1,66
Équipement	2,07	1,34	1,99	1,37	146	111	99	77	2,40	1,11
Immobilier	1,99*	1,39	1,95*	1,57	198*	179	100*	85	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : C. DORWLING-CARTER – Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA – Rédaction : E. COYAN
Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : janvier 2020 – Dépôt légal : janvier 2020 – ISSN 2679-0823